

[Rapport de recherche sur les discriminations dans le recrutement des personnes en situation de handicap](#) [1]

L'Horty, Y., Mahmoudi, N., Petit, P., et Wolff, F.-C. (2020). **Discriminations dans le recrutement des personnes en situation de handicap : un test multi-critère. Rapport de recherche TEPP n° 2020-05.** <http://www.tepp.eu/doc/users/268/bib/despe3rr.pdf> [2]

Le handicap est l'un des critères de discrimination qui fait l'objet du plus grand nombre de réclamations auprès du Défenseur des Droits et qui est l'un des moins étudiés par les chercheurs. Dans cette recherche, la discrimination dans l'accès à l'emploi est évaluée selon une situation de handicap en la comparant à trois autres critères de discriminations : l'origine, le sexe et le lieu de résidence. Nous avons choisi de nous intéresser à un type de handicap très répandu, variable dans son intensité et dont l'impact sur la productivité peut être contrôlé : la déficience auditive, l'une des formes de handicap les plus répandues. Nous appliquons la méthode du test de correspondance à deux professions présentes à la fois dans le secteur privé et dans la fonction publique : les responsables administratifs de catégorie A et les aides-soignantes de catégorie C. L'étude montre que les discriminations à l'embauche selon le handicap sont fortes, du même ordre de grandeur que celles selon l'origine. Elle montre aussi que les personnes en situation de handicap administrativement reconnue ne bénéficient pas d'un meilleur accès à l'emploi que celles qui n'ont pas cette reconnaissance.

[En savoir plus \(TEPP\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/rapport-de-recherche-sur-les-discriminations-dans-le-recrutement-des-personnes-en-situation>

[2] <http://www.tepp.eu/doc/users/268/bib/despe3rr.pdf>